N° 3642 — 10e Année

CINQ CENTIMES

Mardi 7 Juin 1898

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an 24 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal, 8, Place de l'Agence Havas, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Chronique de la Semaine

La semaine qui se termine a été fertile *en événements divers.*

Nous avons eu la chaude bataille livrée autour du fauteuil de la Présidence de la Chambre, la discussion dans les bureaux des invalidations et, dans un autre ordre d'idée, l'élection de la Muse de Lille.

Et comme addition lancinante, énervante, encombrante, *fatiguante et peu* coulante, la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis.

Cette guerre prend depuis quelque temps des allures bien singulières.

Les agences étrangères nous annoncent presque quotidiennement des mouvements d'escadre qui semblent appartenir au domaine de la haute fantaisie.

Un matin on raconte que l'amiral Cervera navigue tranquillement vers les îles Philippines pendant qu'on le croit enfermé à Santiago.

Le lendemain l'escadre de Cadix qui depuis huit jours a disparu des eaux du littoral, est signalée comme faisant des manœuvres au large.

Du côté des agences anglaises, autre gamme :

L'escadre espagnole est prisonnière et ne peut échapper aux navires américains qui la bloquent étroitement.

Des combats continuels se livrent le long des côtes de Cuba et les renseignements les plus contradictoires sont donnés *télégraphiquement, semant le mensonge* et préparant les coups de bourse.

Dans toutes les dépêches envoyées, on devine la main des spéculateurs. On se moque du matin au soir, du public, et du soir au matin, on combine le nouveau trucs, la fausse nouvelle *permettant* une manœuvre sur la hausse ou une tentative sur la baisse.

Il y a des gogos qui prennent ces télégrammes pour parole d'évangile et pendant que les coffres-forts de nos financiers s'enflent à faire crever leurs armatures de fer, les poches de Jacques Bonhomme, âme simple et destinée à servir d'élément éternel à l'éternelle duperie, *se dégonflent*, se vident et s'aplatissent.

Quand Jacques Bonhomme spécule, il est peu intéressant, mais ceux qui le grugent, qui le pillent à coups de fausses dépêches, mériteraient d'être vigoureusement appréhendés au collet et jetés dans quelque sombre coin de maison centrale. Au lieu de cela on les laisse continuer tranquillement leur petit commerce.

On n'imagine pas la tolérance stupide dont on fait preuve à l'égard de tous ces agioteurs.

On semble croire à leur bonne foi et quand ils ont ruiné quelques centaines de familles par une spéculation basée sur un télégramme commandé d'avance à une agence Reuter quelconque, on trouve tout simple de laisser piailler à leur aise et dans le vide les victimes de cette escroquerie télégraphique sans chercher à enrayer l'action à jets continus des dupeurs.

La *spéculation* dans cet ordre d'idées est une des pourritures de la civilisation. Comment les gouvernements laissent-ils cette gangrène s'étendre?

∴

Les élections d'argent sont en ce moment soumises à l'examen des bureaux de la Chambre.

Etant donné le courant qui se produit dans les groupes les plus opposés du Parlement, il faut s'attendre à de nombreuses invalidations.

D'après des renseignements d'un caractère très sérieux par leurs origines, M. Masurel, député de Tourcoing, sera vraisemblablement invalidé.

Les droitiers même combattent les procédés électoraux employés par les Masurel de la nouvelle Chambre, et voici en quels termes M. Paul de Cassagnac juge « les élections d'Argent » :

Rien n'est malpropre comme ces élections, où le candidat sans talent, sans intelligence, sans *valeur, simple crétin souvent*, achète sa circonscription à deniers comptants et ne devient représentant du peuple que parce qu'il est riche.

De pareils procédés sont une honte pour le pays.

C'est la dégradation, c'est l'avilissement proclamé de tout un collège électoral.

Et la morale publique, l'honneur national, qu'ils ont à gagner un nettoyage du suffrage universel, noyauté par une corruption qui ne prend même plus la peine de se cacher.

Pas tendre pour le collègue Masurel, M. Paul de Cassagnac !

∴

Pendant que la Chambre examine les opérations électorales motivant des protestations, il n'est pas sans intérêt de signaler la très curieuse circulaire lancée par la réaction cléricale et distribuée dans tous les centres importants de nos départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce prospectus a pour titre : « Devoir des chrétiens aux élections » et c'est sous forme de questionaire qu'il s'adressait ces jours derniers aux électeurs. En voici un échantillon :

D. Tout citoyen majeur est-il obligé en conscience de voter?

R. Oui.

D. — Est-il permis de s'abstenir?

R. — Non, car s'abstenir c'est assurer le triomphe des candidats mauvais. C'est *commettre un péché devant Dieu.*

D. — Suffit-il pour qu'un candidat soit considéré comme bon, qu'il remplisse en tout ou partie ses devoirs religieux?

R. — *Non.* Il faut encore qu'il ne soit pas patronné par les journaux hostiles à la religion. (lisez hostiles aux politiciens militants du clergé.) »

Et après diverses questions du même acabit et des réponses aussi ridicules que les demandes, voici comment se termine la circulaire en question :

« N'oubliez pas que si le vote est secret pour les hommes, il ne l'est pas pour Dieu.

Les bulletins que vous jetez dans l'urne, *dépouillés une première fois sur la terre*, le seront une seconde fois au jugement qui suit la mort. »

Et cet avertissement qui est en réalité une menace peu déguisée est signé de *M.* l'évêque de Bayonne.

Ainsi, tous les républicains qui ont *osé leurs votes à MM.* Masurel, Loyer, Rogez, etc., en rendront compte au jugement dernier !!!

Le Très-Haut qui à ce moment-là, siégera entre Jésus et le Saint-Esprit posera si nous en croyons les idées de M. l'évêque de Bayonne des questions dans ce genre :

— Ame Lambert, pour qui avez-vous voté le 8 mai 1898 ?

Et l'âme Lambert, qui aura peut-être *conservé un flair d'artilleur* dans les régions paradisiaques, répondra :

— Seigneur ! je me suis abstenu.

— L'abstention est péché mortel. Et comme vous êtes bien loin d'être en état de grâce, fichez-moi le camp chez Lucifer, et plus vite que ça.

Simple observation : Si dans la vallée de Josaphat élargie pour la circonstance, le Très-Haut prend ainsi la peine d'interroger successivement toutes les âmes sur la façon dont elles ont voté pendant leur *séjour sur la terre, le tribunal céleste aura* quelques siècles d'occupation, sur la planche.

Il n'en est pas moins attristant, pour notre républicanisme, de penser que le seul fait de voter pour Loyer ou pour Rogez équivaut à une contre-marque pour le ciel, tandis que tout bulletin déposé en faveur d'un républicain, menace l'électeur d'une cuisson éternelle dans les flammes de l'enfer.

Décidément, les fourneaux de Satan ne manqueront pas de clientèle.

Il convient d'ajouter — et nous nous en doutions depuis longtemps — que ce n'est pas seulement en enfer que se trouvent tous les fourneaux.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Echos et Nouvelles

A la suite d'un article paru dans le *Petit Centre*, et sous la signature de M. Lavertujon, une rencontre a eu lieu hier, sur le plateau de Châtillon entre M. Lavertujon et M. le docteur Boutard.

L'arme choisie était le pistolet.

Quatre balles devaient être échangées au commandement, à 25 mètres.

Au premier feu, les deux adversaires ont été atteints M. le docteur Boutard à la partie supérieure de la cuisse droite, et M. Lavertujon à la partie inférieure du mollet droit.

∴

La Banque de France et le Trésor ont reçu, jeudi, livraison de six cent mille pièces de 1 franc à la « Semeuse » de Roty ; ce sont les premières sorties des presses de la Monnaie, et le public sait presque toute la pourrait aux guichets pour en obtenir quelques-unes.

Le module donne à la composition de Roty une valeur beaucoup plus intéressante sur cette pièce de 1 franc que sur celle de 50 centimes. Les jetons y sont très accusés et bien des détails apparaissent que l'on ne pouvait apprécier dans la figurine de la petite pièce.

La revers de la pièce de 1 franc diffère un peu de celui de la pièce de 50 centimes : la devise scrite de bas en haut, au lieu d'être inscrite, comme dans la pièce, de haut en bas.

∴

S'il y a beaucoup de femmes décorées, il y a aussi pas mal de femmes colonelles, et c'est ce qu'on tait moins.

Ce sont surtout les *régiments allemands* qui ont des femmes à leur tête.

L'impératrice Frédéric est colonelle du 2e regiment de hussards de la garde depuis le 18 octobre 1891 ; la princesse Frédéric-Charles est colonelle du 12e régiment depuis le 17 juin 1871 ; la reine Victoria est colonelle du 1er regiment de dragons de la garde depuis le 17 décembre 1889 ; la princesse Albert de Prusse est colonelle du 74e regiment d'infanterie depuis le 15 septembre 1892 ; l'impératrice Augusta-Victoria est colonelle du 86e régiment d'infanterie depuis le 3 septembre 1890 ; la duchesse de Connaught est colonelle du 64e regiment d'infanterie depuis le 14 septembre 1890 ; enfin la reine-régente des Pays-Bas est colonelle du 19e regiment d'infanterie depuis le 31 mai 1892.

∴

Les cruautés de la vie : Aller tenciner un oiseau à la Bastille et s'y rencontrer avec un crocodile. Rencontrer une femme très blonde qui met au monde un petit negrillon.

Entrer une lettre très pressée et l'oublier trois mois dans une de ses poches.

Louer à bail et s'apercevoir ensuite qu'on habite une maison qui possède un marchand de tromages, deux concierges et des gamins à tous les étages.

Rendre visite à sa nièce et écraser la patte du petit chien de sa future belle-mère.

∴

M. Brisson chez lui. — L'ancien président de la Chambre a regagné ses anciennes penates.

Depuis hier, M. Brisson s'est réinstallé dans l'appartement qu'il habite au quatrième étage de la maison portant le numero 14 de la rue Mazagran.

M. Brisson est du reste le propriétaire de sa maison, et ses locataires occupent les trois premiers étages de la maison.

CHRONIQUE AGRICOLE

LES Meilleures méthodes à employer

pour l'utilisation dans l'alimentation du bétail, des betteraves, pommes de terre et de leurs résidus industriels. (Mélasses, pulpes, sucre à bas titrage, etc).

Je me viens pas vous signaler la découverte d'aliments nouveaux. Ceux dont je vous entretiens sont bien connus de tous les cultivateurs ; les uns depuis plus d'un siècle, comme *la betterave* et la pomme de terre ; les autres depuis l'essor qu'ont pris depuis quelques années *les industries du sucre* de l'alcool et de la fécule.

Nésanmoins quelque connus que soient des différents produits agricoles ou industriels, j'ai lieu de croire qu'un petit nombre de cultivateurs connaissent encore tout le profit qu'ils pourraient retirer de leur usage. Les méthodes suivies jusqu'à ce jour dans l'alimentation du bétail sont loin d'être rigoureusement scientifiques, et, peut-être y a-t-il encore autant de progrès à réaliser dans cet ordre d'idées qu'il en reste à faire dans l'amélioration des méthodes culturales et des procédés industriels.

Pour lutter contre la concurrence internationale qui tend à abaisser constamment la valeur des produits, nous ne devons pas uniquement rechercher les moyens de produire le plus économiquement possible: nous devons encore chercher à tirer des produits que nous obtenons tout le parti possible.

La culture de la pomme de terre et de la betterave doivent à cet égard attirer toute notre attention. Il est maintenant prouvé que la culture des plantes sarclées n'est pas seulement rémunératrice *par elle-même, mais que le retour fréquent de ces* plantes dans nos assolements leur egalement par *ses* conséquences directes et indirectes, l'intérêt par conséquences indirectes, l'augmentation du rendement des récoltes qui suivent la culture des plantes sarclées ; par conséquences directes, les avantages que le cultivateur retire de l'emploi de ces produits et de leurs residus dans l'alimentation du betail.

C'est à ce dernier ordre d'idées, que je m'attache exclusivement aujourd'hui.

Les méthodes scientifiques appliquées aux observations faites par les nourrisseurs de bétail ont démontré que les qualités nutritives d'un aliment quelconque peuvent évidemment varier suivant la teneur de cet aliment en protéine, matières grasses et autres matières assimilables, mais que pour les aliments végétaux, tout au moins, il était possible de simplifier les recherches en rapportant ces différentes qualités à deux facteurs principaux :

1° La richesse en matières nutritives ;

2° Le coefficient de digestibilité.

Lorsqu'il s'agira de production végétale, nous verrons donc à chercher à obtenir à l'aide des procédés de culture les plus rationnels et du choix intelligent de la semence, non pas le maximum de poids brut, mais le maximum de matière sèche digestible.

J'ai déjà dit ailleurs à propos de la culture des plantes sarclées en vue de l'alimentation du bétail, les avantages du plus grand nombre de nos agriculteurs à cet égard. J'entends démontrer aujourd'hui que ces avantages se reproduisent à la ferme, et que l'on ne sait pas encore tirer tout le parti possible des produits dont on dispose.

Sans avoir la prétention de faire connaître les seules méthodes rationnelles, je crois devoir indiquer quels sont, d'après les dernières observations recentes, les meilleurs moyens d'utiliser pour l'alimentation du bétail, la betterave, la pomme de terre et leurs produits ou sous-produits.

Quelques esprits rigoureusement scientifiques affirmeront sans démonstration qu'il est anti-économique de donner directement la betterave et la pomme de terre au bétail, sans en extraire préalablement le sucre, l'alcool, la fécule, etc.

Théoriquement, ce raisonnement est vrai et l'on pourrait nourrir exclusivement les animaux avec les pulpes et les résidus de fabrication d'une façon très économique. Mais dans la pratique, on doit tenir compte de ce que la production de l'alcool, du sucre et de la fécule est limitée par les besoins de la consommation et que les residus mis à la disposition de la culture par les différentes industries agricoles ne suffisent pas à l'alimentation de son bétail.

Pour être théoriquement moins économique que l'alimentation par les sous-produits et les résidus, l'alimentation du bétail au moyen de la betterave et de la pomme de terre, sera encore celle qui procurera le plus de profit au cultivateur s'il sait la conduire d'une façon intelligente.

Il y a lieu d'ailleurs de tenir compte que la valeur des residus industriels a diminue surtout depuis les progrès qui ont été apportés à l'extraction du sucre et de l'alcool par les procédés de diffusion. Cela est *si vrai que certains experts*, dont je ne conteste ni le talent ni l'ingénieuse, vous proposent de rendre à ces residus une partie de la valeur nutritive et de la digestibilité qu'ils ont perdue, en ajoutant à la ration des animaux un peu de ce sucre qu'on a trop complètement enlevé aux residus.

Au premier abord, il sauve aux yeux qu'il n'est pas économique d'enlever industriellement le sucre ou l'alcool d'un aliment pour être obligé de l'y remettre ensuite. Ce principe peut commotor beaucoup exception, lorsque l'agit de residus dont les exigences de la fabrication ont diminué la valeur reelle, comme la melasse, par exemple. Il en peut être exceptionnellement de même pour les sucres de bas titrage dans un pays où ces sucres pénètrent non seulement sans droit, mais avec une valeur considérablement limée, par les prunes à l'exportation données aujourd'hui, par l'Allemagne, l'Autriche, la France, etc... C'est actuellement le cas de l'Angleterre. La France ne pouvant jouir de ces avantages, l'alimentation du betail par le sucre ne saurait y être économique dans l'état actuel de notre législation.

Mais ces conditions exceptionnelles reservées, il sera évidemment moins coûteux d'enrichir les residus pauvres que nous livre aujourd'hui l'industrie pas un produit naturel du sol ; la betterave ou la pomme de terre, que par les dérives industrielles de ces produits, comme le sucre ou la glucose.

Dans cet ordre d'idées, je crois devoir insister sur les avantages que peuvent se rendre mutuellement le residu et la matière première, le résidu servant adjuvablement à conserver la matière première, et la matière première servant à accroître la valeur nutritive du residu en augmentant son coefficient de digestibilité.

Il me faut ici revenir sur un sujet dont je vous ai déjà entretenue à propos de la conservation des racines et des fourrages : je veux parler de l'ensilage. Il est des choses, du reste, qu'il ne faut pas craindre de répéter, et je crois que l'on ne saurait trop insister sur les avantages que l'alimentation du betail peut retirer de ce procédé.

Le betterave et la pomme de terre peuvent évidemment être données au betail à l'état naturel. Elles constituent un aliment de très grande valeur. Mais cette methode a des inconvénients qu'il importe de signaler :

1° La betterave donnée seule est trop aqueuse et indigeste ; la pomme de terre est dans le même cas, et l'eau qu'elle contient est parfois dangereuse pour la santé du bétail ;

2° Elles se conservent difficilement l'hiver, il se produit des fraintes et des avaries parfois considérables. Elles ne peuvent en tous cas, jamais se conserver d'années à autre ;

3° Enfin, elles n'ont pas, à l'état naturel, sans fermentation ou cuisson préalable toute la digestibilité que leur donnera l'ensilage.

L'ensilage bien fait, bien compris — j'en ai par ailleurs indique les règles — permettra d'éviter tous ces inconvénients. Plus de décomposition, celle-ci, fût-elle commencée, sera immédiatement arrêtée. D'autre part, l'ensilage si l'operation est bien conduite donnera naissance à une fermentation qui remplacera avantageusement une cuisson coûteuse et difficile, tout en débarrassant la plante de son excès d'eau.

L'ensilage procurera d'autres avantages encore, si le cultivateur veut se donner la peine de mélanges les différentes nourritures dont il dispose et de combiner soigneusement les rations suivant le but qu'il vise : factation abondante ou, engraissement, élevage ou travail. La pulpe étant par elle-même très aqueuse et peu digestible, l'ensilage permettra d'augmenter sa valeur nutritive et son coefficient de digestibilité par l'adjonction et le mélange d'une certaine quantite de betteraves de pommes de terre *plus riches en matière sèche.*

Je n'insiste pas sur tous les avantages ; je ne puis évidemment indiquer ici que d'une façon très sommaire les progrès à realiser, les observations à recueillir. Chacun peut suivant les aliments dont il dispose, *suivant la situation particulière dans laquelle* il se trouve, avoir avantage à procéder d'une façon différente. Il faut, pour cette recherche, un peu d'initiative et d'observation personnelles.

L'ensilage dont on connaît aujourd'hui les règles, permet de varier à l'infini les melanges et d'assurer la conservation presque *indéfinie* d'une nourriture quelconque. Il permet donc au cultivateur — et ce n'est pas le moindre avantage de ce procédé d'emmagasiner des rations lorsque la matière première est bon marché, de la vendre, au contraire, si celle-ci est chère et s'il y trouve profit.

La betterave et la pomme de terre peuvent aussi se mélanger avec les résidus industriels, les pulpes de distillerie, de sucrerie ou de féculerie avec les menues pailles, les fourrages avaries, les collets et feuilles de betteraves avec tous ces produits qui *sont souvent negligés ou même complètement perdus.*

Quelle que soit la composition du mélange, le cultivateur aura à sa disposition une nourriture dont il lui sera aisé de connaître la valeur alimentaire en en dosant par les procédés les plus simples la teneur en matière sèche, et en en recherchant, soit par comparaison, soit chimiquement le coefficient de digestibilité.

Il est une autre façon de procéder pour ceux qui ne disposent pas de betteraves ou de pommes de terre *comme matière première ou qui ont intérêt à* les faire passer par l'industrie, pour ceux à qui qui n'ont à nourrir que leurs vaches ou du bétail, s'accommodant mal de ces produits.

Une loi qui est déjà votée depuis longtemps nous permettra sans doute un jour d'ajouter à la ration du betail une certaine quantité de mélasse. Le règlement d'administration publique qui devait suivre la loi détaillera la promulgation de la loi, s'est malheureusement fait attendre trop longtemps et nous a empêchés jusqu'ici de nous livrer aux expériences que nous nous proposons de faire.

Cet aliment est à n'en pas douter excellent, mêlangée à la ration des chevaux ou des bovidés, il accroîtra la digestibilité et par conséquent la valeur nutritive de cette ration. Lorsqu'il sera possible de le faire, nous étudierons la valeur alimentaire du produit et aussi l'accroissement de la valeur alimentaire des conditions du travail, du remplacement d'impôts injustement répartis, par l'impôt progressif sur le revenu et sur les successions. Nous apporterons également un concours loyal, absolu, à toute proposition, d'où qu'elle vienne, si *insuffisante et incomplète qu'elle soit*, qui présentera un caractère économique, politique et sociale, ou qui tendra à consolider les rares conquêtes faites par la démocratie en vingt-huit années de République.

Notre activité n'aura d'autres limites que celles de nos forces pour hâter le moment où, remplaçant la guerre par la paix, la concurrence par le concours, l'individualisme par la solidarité, l'humanité affranchie employera uniquement ses efforts à agrandir et à embellir son domaine par la science et par la liberté.

Vive la République sociale !

ALLARD, BENEZECH, BERTHELOT, BOYER (Antide), J.-L. BRESSON, CHAUVIÈRE, COLLIARD, COUTANT, DEZKAMTE, DEVÈZE, DUFOUR (Jacques), FERNOUX, E. FOURNIÈRE, PASCHAL-GROUSSET, GROUSSIER, CLOVIS-HUGUES, JOURDE, KRAMSS, LALOUE, LASSALLE, LEFITTEUX, MILLERAND, PALIX, PASTRE, POULAIN, RUSOIL, ROUANET, SAUVANET, SEMBAT, VAILLANT, Pierre VAUX, René VIVIANI, WALTER, Alexandre ZÉVAÈS.

Massacre de deux explorateurs

Chaumont, 5 juin. — Un de nos concitoyens, M. Georges Bailly-Forellière, vient de trouver la mort au cours d'un voyage d'exploration.

Ce jeune homme, âgé de vingt-sept ans, a été massacré au village de Zoloa (République de Libéria), comité de Rousie, entre les rivières Loffa et Saint-Paul.

Les Élections contestées

L'élection de Finde

L'élection de M. Henrique dans l'Inde est doublement contestée par M. Pierre Alype, ancien *député sortant d'une part*, et par M. Paul Bluysen, d'autre part, qui était également candidat. Ce dernier vient d'adresser à ce sujet au président de la Chambre, la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Je vous prie de vouloir bien transmettre à M. le Président du tribunal des conflits coloniaux, mon désir d'être entendu par les membres de ce bureau *au sujet de l'élection de l'Inde française.*

J'ai été candidat dans cette colonie.

Je m'y suis vu attribuer 17,500 voix contre 3,500 à l'un de mes concurrents.

Je crois pouvoir démontrer que les unes et les autres sont *également fictives* et qu'il n'y a par exercice du suffrage universel dans l'Inde.

Veuillez agréer, etc.

Paul BLUYSEN.

L'élection de M. Carnaud

Marseille, 5 juin. — Le parquet de Marseille est saisi d'une plainte contre l'élection de M. Carnaud, dans la première circonscription, à propos d'agissements irréguliers pour augmenter le nombre des voix. On sait que M. Carnaud, a été élu à 300 voix de majorité, sur plus de 12,000 votants.

L'AFFAIRE ZOLA

La croix de Zola

De la *Libre Parole* :

Le colonel Perrissier a l'honneur d'informer MM. les anciens militaires, membres de la Légion d'honneur, qu'il a reçu de la grande chancellerie la lettre ci-après :

GRANDE CHANCELLERIE
de la
LÉGION D'HONNEUR

Paris, le 1er juin.

Secrétariat général

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la plainte qu'en votre qualité de membre de la Légion d'honneur vous m'avez adressée contre M. Emile Zola, officier de l'ordre.

Vous pouvez être assurés que votre plainte — avec d'autres semblables — sera soumise au conseil de l'ordre dès que l'action disciplinaire pourra être légalement mise en mouvement.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le grand chancelier,
Signé : Auerstaedt.

Le pourvoi de Zola

De l'*Intransigeant* :

Le dossier de l'affaire Zola est depuis cinq jours au parquet de la Cour suprême.

Le président de la chambre criminelle, M. Loew, n'a pas encore désigné de conseiller chargé de *faire le rapport.*

L'affaire viendra à la Cour suprême à l'une des audiences des 23, 24 ou 25 juin.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Mort de M. Brachet

Une dépêche de Cannes nous apprend la mort de M. Auguste *Brachet.*

Le défunt, qui avait cinquante-trois ans, aura été une physionomie particulière non seulement dans le monde savant, mais dans le monde proprement dit.

Comme savant, il fut d'abord un linguiste de premier ordre. La grammaire Brachet est aujourd'hui dans toutes les mains, mais l'érudition de Brachet s'adressait également à toutes les branches de l'esprit humain. Elle lui a permis d'aborder une œuvre dont le titre seul, « Psychologie comparée des langues, » indique l'étendue et la variété des connaissances nécessaires pour une pareille entreprise.

C'est au cours de la gestation de ce gigantesque travail que Brachet a été amené à étudier les règlements militaires et le fonctionnement des écoles primaires en Italie, et qu'ayant observé que l'éducation du soldat aussi de l'enfant italien était dirigée contre la France, il écrivit « l'Italie qu'on voit et l'Italie qu'on ne voit pas. »

Cette brochure, qui eut un immense retentissement, suscita une polémique au cours de laquelle Crispi intervint pour répondre. Mais le ministre Italien n'eut pas le dernier mot. Dans une lettre à l'illustrissime signor Crispi, Brachet le dénonça et le démasqua au moyen de preuves indiscutables.

Très recherché à Cannes, à Nice, où sa santé chancelante l'amenait tous les hivers et où il a laissé quelques amis, Brachet avait épousé, il y a quelques années, une Russe, la baronne Korff, compagne digne de lui et collaboratrice de ses travaux. Il a succombé aux suites d'une maladie de poitrine, mais également aux conséquences d'un labeur vraiment prodigieux.

Duel Boutard-Lavertujon

Rencontre au pistolet. — Les deux adversaires sont blessés.

Paris, 5 juin. — On sait qu'aux dernières élections générales M. Lavertujon, député sortant, fut battu, dans l'arrondissement de Saint-Yrieix (Haute-Vienne), par M. le docteur Boutard.

Le 2 juin paraissait dans le *Petit Centre*, journal dévoué aux intérêts de M. Lavertujon, un article de celui-ci que M. le docteur Boutard jugea gravement offensant pour sa personne. En conséquence, le nouveau député chargea deux de ses amis, MM. Marcel Roux et Emile Marquet, de demander une réparation par les armes à son adversaire malheureux.

De son côté, M. Lavertujon pria MM. Poincaré et le colonel Déroulède de le représenter.

Les quatre témoins, réunis, recommandèrent qu'une rencontre était inévitable, et ils décidèrent qu'elle aurait lieu samedi, dans les environs de Paris, à cinq heures, au pistolet de combat, à 25 mètres mesurés au décamètre.

Quatre balles seraient échangées au commandement.

La rencontre a eu lieu au plateau de Châtillon.

« Au premier feu, dit le procès-verbal, les *deux adversaires ont été atteints ; M. le docteur* Boutard à la partie supéro-externe de la cuisse droite, et M. Lavertujon à la partie inférieure du mollet droit.